

## Comment trouver un employeur et signer votre contrat

La recherche d'une entreprise pour réaliser une formation en apprentissage est très importante mais parfois compliquée. Voici **des pistes pour vous aider à en trouver une**.

**Les entreprises que vous pouvez démarcher sont nombreuses** : entreprises privées, associations, entreprises de travail temporaire, professions libérales et administrations publiques d'Etat, territoriales ou hospitalières.



### **Bon à savoir**

A titre dérogatoire, il est possible de démarrer votre formation sans avoir de contrat et ce pendant **3 mois**.

### **Faites appel à vos connaissances (famille, employeurs, amis, etc.)**

Vos relations ne sont pas uniquement vos amis. Elles connaissent des personnes qui peuvent connaître des personnes, qui peuvent connaître des personnes, qui peuvent... vous prendre en contrat d'apprentissage !

### **Consultez les sites régionaux**



**Pour les métiers de l'artisanat**



**Le site d'emploi de la Région (offres en alternance)**

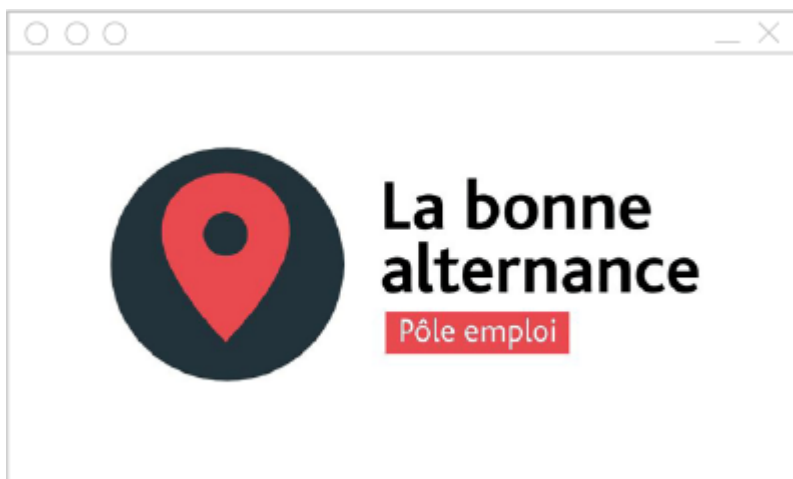
**Consultez les sites nationaux**



**Le site de Pôle emploi**



### Le site de l'emploi dans la Fonction publique



### La Bonne Alternance

Un site qui **identifie les entreprises qui ont déjà recruté en alternance** (en apprentissage ou contrat de professionnalisation)

### Dans tous les cas, faites-vous accompagner !

Des personnes peuvent vous accompagner en fonction de votre projet d'apprentissage :



### **Les conseillers spécialisés en apprentissage**

Contactez les conseillers spécialisés dans les Chambres des métiers et de l'artisanat, les Chambres de commerce et d'industrie, et les Chambres d'agriculture ;



### **Les CFA ou l'établissement de formation**

Contactez les organismes de formation que vous visez qui peuvent vous aider dans votre démarche et, dans certains cas, proposer des listes d'employeurs.

### **Des arguments pour être recruté**

Outre votre motivation pour intégrer l'entreprise, **vous devez persuader le chef d'entreprise de son intérêt de recruter un apprenti.**

>> [Le ministère du Travail identifie un certain nombre d'arguments sur son site ↗.](#)

Parmi ces arguments, **ceux financiers peuvent compter.** En ce moment, dans le cadre du plan de relance, [des aides exceptionnelles ↗](#) sont possibles pour votre employeur potentiel, a fortiori [si vous êtes en situation de handicap ↗.](#)

17/06/2021 - 17:23

---